

Pourquoi ne fait-il pas une place aux provinces? Pourquoi ne les laisse-t-il pas participer aux négociations qui auront pour elles de lourdes conséquences?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Le député veut recommencer la dernière campagne électorale. Cela me dépasse, car il s'est fait battre à plates coutures aux dernières élections. A revivre les dernières élections, il s'expose à se faire battre encore et encore. Je ne comprends pas sa tactique cet après-midi.

• (1420)

Je ne comprends pas.

Mme Coppins: Ce n'est pas ce que dit Rideout.

M. Crosbie: L'accord comporte plus de limites que la député ne s'en impose. Il faut deux parties pour conclure un accord. Il n'y a pas de disposition. . .

M. le Président: Le très honorable chef de l'opposition.

M. Turner (Vancouver Quadra): A propos de raclée, le premier ministre lui en doit une. . .

M. le Président: Le très honorable chef de l'opposition.

LES NÉGOCIATIONS SUR LES SUBVENTIONS—ON DEMANDE UNE PARTICIPATION DU PARLEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, cette réponse n'est pas de nature à rassurer le pays, encore moins les travailleurs qui dépendent des négociations sur les subventions.

Les Américains n'ont pas caché qu'ils attendent des négociations sur les subventions. Ils l'ont expliqué dans l'interprétation présidentielle rendue publique au moment du dépôt de leur mesure législative au Congrès.

Ils veulent des réductions dans l'assurance-chômage. Ils en réclament dans les ententes de développement économique et régional, dans les sociétés d'État, dans l'aide au transport des marchandises, dans nos programmes de stabilisation. Ils ont obtenu ces dernières avant même que nous entamions les négociations commerciales avec eux.

Exceptionnellement, au nom du simple bon sens, le ministre voudrait-il nous donner une réponse logique? Que projette au juste le gouvernement? Les négociations sur les subventions sont vitales pour l'avenir de notre pays. Pourquoi en exclure les provinces, comme il l'a dit?

Questions orales

Donnera-t-il au Parlement l'occasion de s'associer aux négociations, de les examiner, ce qui nous a été refusé lors des négociations sur l'accord même? Rendra-t-il le processus davantage public à cause de son caractère crucial pour l'avenir du Canada? Je lui pose la question sérieusement.

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le chef de l'opposition se laisse fasciner par les demandes des Américains, par leur calendrier et par leur programme. Nous fixons notre propre programme. Qu'il suive le programme américain, nous suivrons le nôtre.

L'INTERPRÉTATION DES SUBVENTIONS INJUSTES

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Le gouvernement américain a on ne peut plus clairement montré par ses récentes mesures de représailles contre le Canada ce qu'il estime être des subventions qui faussent les échanges et quels programmes canadiens entrent, selon lui, dans cette catégorie.

Le ministre peut-il dire clairement aux Canadiens aujourd'hui quelle interprétation des subventions injustes son gouvernement a l'intention de défendre dans les négociations avec les Américains?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nous allons nous en tenir à ce que nous croyons être la bonne définition d'une subvention qui fausse le commerce. Nous commencerons par demander aux Américains la liste de leurs subventions, de façon que nous puissions voir ce qu'ils font.

A Montebello, au cours de la fin de semaine, il a été résolu que la voie toute indiquée pour les libéraux canadiens était un retour aux valeurs, valeurs éprouvées du passé. Vous êtes un groupe qui va de l'avant, c'est sûr.

LA PARTICIPATION DES PROVINCES AUX NÉGOCIATIONS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. G. Francis LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Je désire poser une question supplémentaire au même ministre, monsieur le Président. Le gouvernement refuse toujours de rendre publique sa position sur la définition canadienne d'une subvention. On connaît la définition américaine. Et parmi les programmes canadiens visés, ce sont les ententes fédérales-provinciales de développement régional et les programmes provinciaux.